

Prise de position

Votation populaire du 10 février 2019

Formulaire de Signature

Ce formulaire doit être remis aux partis, associations ou groupements car il doit faire partie du dossier « Prise de position » déposé en une seule fois au service des votations et élections au plus tard le lundi 17 décembre 2018 à midi.

Nom de la Prise de Position : LAÏCITÉ LIBERTÉ

Nom, Prénom :	_____
Date de naissance : (jj-mm-aa)	_____
Adresse <u>privée</u> :	_____
NPA/Localité :	_____
Tél. (facultatif) :	_____
Signature :	_____

MANDATAIRE : Les signataires de chaque prise de position désignent parmi eux un/une mandataire et son/sa remplaçant-e, chargés-es des relations avec les autorités.

NOTA : Un/une électeur-trice ne peut signer qu'une liste de prise de position et ne peut pas retirer sa signature après le dépôt de la liste. Toute liste de prise de position qui, après vérification, ne comportera pas le nombre de signatures valables requis par la loi, sera refusée.